

Image not found or type unknown



vie maritale depuis 2004 mariage en 2012 achat maison en 2013

Par **tildette**, le **06/12/2014** à **10:03**

Après vie maritale depuis 2004, Mariés en 2012 avec un contrat de mariage, mon mari a acheté une maison à son nom personnel en 2013. Il est veuf d'un premier mariage et a 2 enfants majeurs, j'ai également 2 enfants d'un premier mariage. Je sais que je ne suis pas héritière de la maison mais comme c'est notre domicile conjugal, au cas où il décéderait pourrai-je rester dedans jusqu'à mon décès? Lui a 75 ans moi 68 ans; Je m'inquiète au cas où je serais obligée de déménager en prenant de l'âge. Merci cordialement